

6.00 crédits	0 h + 30.0 h	Q1
--------------	--------------	----

Enseignants	Haesenne Thierry ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Sujets de société et d'actualité.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en interprétation, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : 2.1, 2.3, 3.3, 6.4</p> <p>Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobiliser les méthodes d'analyse, les outils de compréhension et faire preuve d'un esprit de synthèse pour décoder rapidement le contenu d'un texte rédigé en français et le restituer avec aisance en LSF ; - mobiliser dans sa pratique les techniques de transposition théoriquement fondées jusqu'à l'automatisation de ces dernières. - détecter les composantes socio-culturelles sous-jacentes au texte et les transposer de la manière la plus appropriée en LSF ; - faire preuve de flexibilité et de vivacité d'esprit pour s'adapter à des situations de communication nouvelles et immédiates.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Evaluation formative durant le quadrimestre</p> <p>Sessions de janvier et septembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examen oral (100% de la note finale) : traduction à vue d'un texte d'une quarantaine de lignes sur une thématique proche de celles vues au cours. L'étudiant sera évalué sur sa capacité à déverbaliser, et sur son niveau de LSF (niveau B2+/C1 attendu) <p>La présence aux séances de travail en présentiel est obligatoire. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, l'absence injustifiée d'un-e étudiant-e au cours pourra être sanctionnée, les titulaires du cours pouvant proposer au jury de s'opposer à l'inscription aux sessions de janvier ou de août/septembre d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80 % des cours.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Cours en présentiel.</p> <p>Travaux dirigés dans la salle d'interprétation.</p> <p>Travaux à domicile (exercices individuels)</p> <p>Les étudiants apprennent à traduire à vue en se concentrant sur l'analyse textuelle. Ils travaillent de manière individuelle ou collégiale, ils peuvent se corriger mutuellement ou travailler sur la base des commentaires fournis par l'enseignant qui aura visionné la prestation.</p>
Contenu	Textes issus de divers médias, d'intérêt particulier pour la communauté sourde (allocations familiales, allocations d'handicapé, statuts d'une asbl, etc.)
Ressources en ligne	/
Bibliographie	<p>BERNARD, Alexandre, ENCREVÉ, Florence & JEGGLI, Francis. L'interprétation en langue des signes, Français / Langue des signes française, Presses Universitaires de France, 2007.</p> <p>JEGGLI Francis, « L'interprétation français/LSF à l'Université », Langue française, n°137, février 2003, p.114-123.</p> <p>SELESKOVITCH, Danica et LEDERER, Marianne. La Pédagogie raisonnée de l'interprétation. Office des publications des Communautés européennes,</p> <p>LEDERER, M. et SELESKOVITCH, D., Pédagogie raisonnée de l'interprétation, Office des Publications officielles des Communautés européennes, Didier Erudition, Luxembourg et Paris, 2002</p> <p>POINTURIER-POURNIN, Sophie. Les tactiques de l'interprète en langue des signes face au vide lexical : une étude de cas. JoSTrans The Journal of Specialised Translation [en ligne], janvier 2012, n° 17, Disponible sur http://www.jostrans.org/issue17/art_pournin_gile.php</p>

Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	LSTI